

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. POSTE : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 6 Mai 1879.

Chronique générale.

Les embarras de la politique ne doivent pas nous faire oublier ceux de l'industrie ; et de ce côté l'horizon s'assombrit de plus en plus. Le triste exemple donné par les mineurs belges n'a été que trop suivi par ceux de notre bassin houiller de l'arrondissement de Valenciennes.

A Louches, 4,200 grévistes se sont portés sur les fosses pour éteindre les feux ; la gendarmerie étant insuffisante, 100 hommes de cavalerie et 200 fantassins de renfort sont arrivés pour prêter main-forte aux autorités. Le général Billot, sénateur républicain, a vainement exhorté les émeutiers à rentrer dans l'ordre.

A Roubaix, 400 ouvriers tisseurs se sont mis en grève et ont parcouru le quartier des usines.

A Lyon, ce sont les maçons qui réclament une élévation de salaire. Dans plusieurs autres centres manufacturiers, une grande agitation se manifeste parmi les ouvriers et fait craindre de nouveaux désordres.

Si l'on rapproche tous ces symptômes alarmants des plaintes si éloquentement formulées par M. Pouyer-Quertier et par la majorité des Chambres de commerce, on est forcé de convenir que l'industrie française est gravement atteinte, et souffre d'un mal dont les causes ne sont pas encore bien définies, mais qui réclame de prompts secours.

S'il est vrai que le travail national soit victime de cette brillante utopie qui plaît aux Anglais, mais qui peut ne pas convenir à la France, moins bien outillée que sa puissante voisine, il n'y a pas à hésiter, et sans s'obstiner dans une fausse confiance, il est temps de prendre un parti énergique et d'accorder aux blessés de l'industrie ce qui doit avant tout servir à panser leurs blessures et préparer leur guérison.

Jusque-là, le libre-échange entre des pays dont les ressources sont inégales, nous rappelle ces combats du moyen âge entre nobles et vilains : le noble armé de pied en cap et bardé de fer contre le vilain ayant, pour toute arme, un bâton !...

LE SYSTÈME PROTECTIONNISTE EN ALLEMAGNE.

Le prince de Bismark est d'avis qu'il faut se défier des théories et des promesses des libres-échangistes et il entend sauvegarder par la protection les divers intérêts de l'empire.

Il faudra vraiment vouloir se condamner au rôle de dupe en admettant le libre-échange en face des prescriptions du système protectionniste dans plusieurs Etats de l'Europe.

Eh bien, ce qui se dit ouvertement au Par-

lement allemand est pratiqué en réalité dans tous les Etats qui profitent de toutes les dispositions que nous prenons en faveur du libre-échange.

Le libre-échange, tel que le réclament la plupart de ses partisans, serait l'art de donner beaucoup aux autres nations sans rien recevoir en échange.

Le prince de Bismark n'entend pas accepter pour l'Allemagne le rôle de dupe, et il est très-résolu à protéger tout ce qui pourrait être lésé par le libre-échange.

C'est, en réalité, ce que met en pratique l'Angleterre dans toutes les branches de commerce où elle serait lésée par le libre-échange.

Les théories humanitaires ou les utopies économistes doivent être écartées de la double question de la protection et du libre-échange, et c'est bien dans les calculs de l'importation et de l'exportation qu'il faut avant tout chercher la vérité et la meilleure solution pratique.

Ce ne sont pas les préférences de ses adversaires ou de ses rivaux qu'il faut consulter pour adopter le parti le plus sage.

Enfin, tant que le problème de l'équilibre de la protection et du libre-échange n'est pas résolu, il faut bien se garder de s'engager pour longtemps par d'imprudents traités de commerce.

Au milieu des incertitudes de la meilleure solution, le plus court traité de commerce est certainement le meilleur, et il est prudent de se réserver le droit de le dénoncer dans le plus bref délai.

La dénonciation réservée à très-courte date est le meilleur moyen d'éviter les dangers de conventions internationales faites avec précipitation.

UN LENDEMAIN REDOUTABLE.

Sous ce titre, on lit dans l'Assemblée nationale :

« Quel est le républicain sincère qui pourrait affirmer que la République a fait des progrès depuis le 5 janvier dans la confiance des Français, dans l'estime des nations étrangères ? »

« Qui pourrait démontrer surtout que le régime républicain tel qu'il a été pratiqué a contribué à développer les garanties de la prospérité publique ? »

« Les déceptions sont devenues si complètes que de nombreux électeurs, les mieux disposés pour la République, commencent à ressentir les plus vives défiances, et ces défiances ne peuvent que s'accroître avec le développement des déceptions. »

« Il est certain que la République n'a guère réussi jusqu'à présent à remplir les promesses qui ont été faites en son nom par ses partisans. Est-ce la faute de la pièce ou des acteurs qui sont chargés de la représenter ? Mais chaque fois que sur la scène française est joué de nouveau le grand drame de la République, la représentation est interrompue à très-bref délai par les sifflets de la majorité des spectateurs. On dirait, d'ailleurs, que les principaux acteurs se sont concertés pour faire tomber la pièce. »

« Chacun de ces acteurs veut avoir le premier rôle, et les compétitions qui sont la conséquence de ces prétentions diverses ont pour résultats une agitation permanente et la plus désastreuse anarchie. »

« Faut-il donc s'étonner que maintenant les républicains ainsi que les conservateurs sont fort inquiets du lendemain ? Ecoutez ceux d'entre eux qui veulent se montrer sin-

cières et que n'aveugle pas un optimisme irréflecté.

« Les clairvoyants signalent les fautes nombreuses qui compromettent la République, et ils accusent hautement les imprudents et les impatients de perdre cette forme de gouvernement. »

« S'il n'y avait que la République de perdre par toutes les fautes commises, il serait peut-être permis de s'en consoler ; mais malheureusement toutes ces fautes compromettent encore bien davantage le salut, la prospérité, la grandeur et l'avenir de la France. »

« L'inquiétude pour le lendemain devient de plus en plus sérieuse, et c'est avec raison que l'on redoute une nouvelle commotion populaire, l'avènement d'une nouvelle Commune. »

« Et alors les premiers actes plus ou moins comiques que les révolutionnaires auront fait l'honneur à la France de représenter devant elle, pourraient bien, comme par le passé, se terminer par un dernier acte tragique et fournir encore une catastrophe pour dénouement. »

D'après le Courrier du Soir, le gouvernement serait décidé à accepter la réduction à trois ans du service militaire.

Le ministre de la guerre, non-seulement ne s'y opposerait pas, mais, d'après les Tablettes d'un Spectateur, il serait résolu à la proposer, et les Chambres voteraient cette mesure, qui aurait pour conséquence la suppression du volontariat d'un an.

Il est probable que le Sénat, qui a fixé au 8 mai la date de la reprise de ses séances, s'ajournera jeudi prochain jusqu'au 15 mai.

Il y a une chose bien étrange qui se passe en ce moment, et que le hasard seul vient de faire connaître.

Depuis les vacances parlementaires, le palais de l'Elysée est surveillé chaque jour par des affiliés d'un comité secret appartenant aux gauches radicales, qui paraissent ne point vouloir se fier aux agents de la préfecture de police, placés aux abords de l'entrée du palais.

A toutes les portes de sortie de l'Elysée, rue du Faubourg-Saint-Honoré, avenue de Marigny ou rue de l'Elysée, se trouve aposté un individu vêtu en ouvrier, qui se promène de long en large, quelquefois à distance devant la porte qui lui est assignée, et qui est relevé de sa faction de deux en deux heures, par un autre individu qu'il n'a pas l'air de connaître.

C'est depuis peu seulement que l'on s'est aperçu de ce manège-là.

Quel est donc ce mystère ?

Des députés appartenant à l'ordre judiciaire ont fait remarquer au ministre de l'intérieur que, si le gouvernement voulait appliquer les lois existantes dans toute leur « sincérité », il pourrait aujourd'hui se dispenser des appels comme d'abus devant le conseil d'Etat vis-à-vis des membres du haut clergé et décréter le bannissement à temps, d'après les prescriptions du Code pénal, contre les évêques qui sortiraient des limites qui leur sont assignées par le Concordat.

On annonce que l'appel comme d'abus formé contre la lettre pastorale de M. d'Aix viendra demain mercredi devant le conseil d'Etat.

A l'occasion de ces étranges poursuites, le vénérable prélat a reçu de son clergé et des fidèles du diocèse les Adresses les plus touchantes et les plus sympathiques.

On annonce même que les catholiques du diocèse d'Aix vont ouvrir une souscription, pour offrir une croix d'honneur à leur digne archevêque.

Le général Vinoy, dans une entrevue qu'il a eue avec le Président de la République, lui a donné connaissance des protestations qui lui ont déjà été envoyées contre la réintégration des amnistiés de la Commune dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

M. Grévy a annoncé au grand chancelier que, pour son compte personnel, il se montrerait opposé à cette concession, mais que le conseil des ministres allait être saisi de la question.

La campagne est commencée par les feuilles radicales pour entraîner le ministre et amener la révocation du général Vinoy, qui a refusé de réintégrer les communaux amnistiés dans leur situation de légionnaires.

Le préfet de l'Ariège vient de faire fermer le cercle catholique d'ouvriers de la commune de Viedessos, dans lequel on avait fait signer une pétition contre les projets de loi Jules Ferry.

Les membres de ce cercle ont adressé immédiatement une protestation aux sénateurs et députés du département.

Un député a annoncé dans une petite réunion parlementaire tenue rue de Vigny, près le parc Monceau, que si, au retour des Chambres, la situation tendait à s'aggraver et, par suite, à entraîner une modification partielle du ministère, un groupe composé d'une quarantaine de députés avait résolu de se réunir, pour prier M. Gambetta, au nom des intérêts de la République, de se charger de la formation d'un nouveau cabinet. Une pareille démarche serait également faite auprès de M. le Président de la République.

Un banquet bonapartiste s'organise à Lyon pour cette semaine. Des sénateurs et des députés de l'Appel au peuple ont été conviés à cette réunion, mais il est à craindre que le moment de la reprise de la session ne les empêche de pouvoir se rendre à cette invitation.

La nouvelle de la mort du général Félix Douay, que nous avons annoncée prématurément, s'est malheureusement réalisée. Le général a succombé aux suites de la douloureuse maladie qui le tenait alité depuis quelque temps. Le général Douay était âgé de soixante-quatre ans.

Il était le plus jeune des trois frères Douay dont l'aîné a été tué à Solferino et le second à Wissembourg.

L'INFLUENCE DE LA CUISINE SUR LA POLITIQUE.

Un journal de Lyon qui a reçu les confidences d'un député au sujet du long entretien que celui-ci aurait eu avec M. Gambetta, affirme que le président de la Chambre n'a nullement l'intention de contempler du haut de son fauteuil les débats parlementaires; qu'il veut, au contraire, savoir par lui-même ce qui se dit, ce qui se passe, connaître au jour le jour la pensée des représentants du pays, et donner par lui-même son opinion sur les affaires politiques. Mais le temps, dira-t-on, où le trouver? M. Gambetta surmontera cette difficulté matérielle en « invitant fréquemment presque tous les jours des députés à déjeuner. »

Un poète l'avait déjà dit :

Oui, c'est par les dîners qu'on gouverne le monde.

M. Gambetta, lui, prend ses convives à jeun, dès le matin, et les fait parler en les faisant manger.

On s'explique maintenant pourquoi il donne à son cuisinier des appointements de conseiller d'Etat. Ce personnage jouera en effet un rôle principal dans la politique gémnoise du Palais-Bourbon. Mieux il liera ses sauces et plus il déliera les langues, les langues de députés, bien entendu.

Etranger.

ALLEMAGNE. — On écrit de Berlin à la Gazette de Cologne :

« Dans nos cercles diplomatiques, on raconte un fait qui prouve bien l'outrecuidance avec laquelle procède le comité révolutionnaire de Saint-Petersbourg. Dès qu'un assassinat est commis sur son ordre, les ambassadeurs reçoivent une communication très-courtoise du comité leur annonçant les crimes commis par l'assassiné et le châtiement qui vient de l'atteindre. Les ambassadeurs des grandes puissances seulement sont l'objet de cette distinction. »

L'outrecuidance des nihilistes peut s'expliquer par ce fait que beaucoup de hauts personnages sont affiliés à la secte.

Ainsi une correspondance de Saint-Petersbourg, adressée au *Czas*, annonce qu'immédiatement avant l'attentat contre l'empereur, on a arrêté, sous l'inculpation d'affiliation aux nihilistes, le fils du chef de la troisième section, la femme du procureur militaire Filosow et un neveu du général Drenteln. Aussitôt après l'attentat, ont été également arrêtés le sénateur Stasow, chez qui l'on a découvert l'adresse de Solowieff, le directeur de la Banque nationale Pytin et son frère, ainsi que le professeur de botanique Faminyn et son frère.

Si les révolutionnaires ont pour eux une partie de la police, ils peuvent tout oser.

— La Gazette de Cologne annonce que le gouvernement de Berlin consent enfin à restituer à la reine douairière de Hanovre la pension qui lui est allouée par son contrat de mariage et ses biens personnels. Mais le reste du fonds qu'elle reste sous le séquestre, c'est-à-dire que le duc de Cumberland ne recouvre rien de ce qui lui appartient du chef de son père le roi Georges V.

De plus, le cabinet allemand interdit à la reine toute résidence au château de Mariembourg, en Hanovre.

Malgré l'affirmation de la Gazette de Cologne, ces nouvelles ne sont point encore officielles.

— M. de Bismark et le prince Gortschakoff se rencontreront à la fin de juin à Baden-Baden. On en a conclu, à tort, que rien n'était arrangé entre la Russie et l'Allemagne, en vue de combattre le nihilisme et l'internationalisme. C'est une erreur. Les négociations les plus actives continuent à ce sujet et le cabinet de Berlin prend une attitude de plus en plus menaçante envers la Suisse, qui a beau expulser les étrangers suspects, sans se faire pardonner l'indulgence avec laquelle elle traite les vrais conspirateurs, ceux qui restent dans l'ombre et ne s'exposent pas aussi follement que leurs dupes à être bannis du territoire helvétique.

— D'après le Journal de Francfort, M. de Bismark ne songe pas à une dissolution du Parlement, mais à faire appel au peuple, si le tarif douanier est rejeté.

ITALIE. — On sait de source certaine que Garibaldi reçoit chez lui des individus qui n'ont rien d'italien sur le visage. On croit que ce sont des internationalistes, internationalistes appartenant à la Hongrie, la Pologne et la Russie. Les socialistes italiens commencent à se plaindre de Garibaldi; ils disent que la fameuse phrase du manifeste garibaldien n'est qu'un trompe-l'œil imaginé pour enflammer les démocrates, mais qu'il est bien entendu, entre le roi et Garibaldi, qu'on ne laissera jamais aller la démocratie aussi loin que le manifeste feint de vouloir la conduire.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid :

« Vous pouvez considérer le futur mariage du roi avec une archiduchesse autrichienne comme certain. La majorité de la nation est favorable à cette union, qui mettra fin aux sempiternelles intrigues des d'Orléans et des Montpensier. »

LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON AU CAP.

La réception du Prince Louis-Napoléon lors de son passage à Capetown a donné lieu à des démonstrations sympathiques de la part de la population. Nous donnons ici en entier le récit fait par le journal le *Cape Times*, du 26 mars, dans un article intitulé : « L'arrivée du Prince Impérial. — Une réception publique spontanée. »

« Depuis la guerre avec Cettywayo, un enthousiasme démonstratif qu'on n'aurait pu supposer s'est révélé à Capetown. Nous confessons que nous aimons à entendre les acclamations de la foule, qui dénotent l'expression de la vigueur et de la vie des cœurs chaleureux. Nous avons eu, de ce côté, deux surprises cette semaine. La première a été le meeting tenu à la Bourse, qui a été la plus grande démonstration qui se soit produite à Capetown depuis vingt ans. La seconde a été la réception, hier, du Prince Impérial. Le *Danube* est arrivé dans la baie au milieu d'un épais voile de brouillard sur la mer, qui cachait la montagne et la vue de la terre. Le *Danube* était dans les docks vingt minutes à peine après avoir atteint le brise-lames, et cependant, lorsqu'il accosta le quai, il y avait au moins un millier de personnes déjà réunies sur le port.

Le Prince était le point de mire de tous les yeux. Quelqu'un qui aurait vu autrefois l'Empereur n'aurait pu manquer de reconnaître son fils. Il y a peu de différence dans la taille; le fils a peut-être les traits un peu plus arrêtés que son père ne les avait dans sa jeunesse. La figure, de moyenne grandeur, exprime l'ardeur aux exercices du corps et témoigne d'une vie active. Le Prince a l'apparence d'un soldat, et, dans sa tenue, on retrouve le caractère de la hardiesse. Napoléon III avait l'œil gris, calme, insondable, qui déconcertait ses interlocuteurs, et dont le regard ne laissait jamais échapper la pensée, même dans les discussions les plus vives et les plus ardentes.

Le Prince a hérité de cet œil froid, gris, et quand les années auront laissé leur trace, son visage deviendra de plus en plus ressemblant à celui de l'Empereur. Son Altesse Impériale parle l'anglais avec une facilité et une perfection que des Anglais pourraient envier, mais il a un accent qui le désigne de suite comme un Français. Tous ceux qui ont fait la traversée avec lui sur le *Danube* parlent dans les termes les plus chaleureux de sa bonhomie, de son amabilité, de sa courtoisie parfaite pour tous ceux qui l'entourent, et de la part prise par lui à tous les exercices de sport qui avaient pour but d'atténuer les longueurs de la traversée.

La première chose reçue, à son arrivée, par Son Altesse, a été une invitation du *City Club*, mettant son hospitalité à sa disposition. Peu d'instants après, M. T. E. Fuller, administrateur général de la Compagnie *l'Union*, se présentait à bord et lui souhaitait la bienvenue au nom des habitants de la colonie, dont il venait partager les dangers, lui affirmant que la population ne perdrait jamais le souvenir de son dévouement.

Le Prince a remercié de la manière la plus courtoise, en faisant remarquer qu'il n'était pas étonnant qu'un soldat désirât vivre dans l'existence d'un soldat.

Après cette entrevue, le Prince quitta le navire, entouré d'un groupe d'officiers anglais, et prit place dans la voiture du gouverneur, qui avait été envoyée à sa disposition. A ce moment une foule considérable, qui s'était réunie, le reçut avec des acclamations chaleureuses. Devant le bâtiment des douanes et au coin d'Adderley-Street, des drapeaux avaient été mis aux fenêtres par des citoyens enthousiastes. Le Prince quitta Natal cette après-midi.

A son retour, il y aura des démonstrations en son honneur pour le remercier d'être venu dans l'Afrique du Sud soutenir la cause de la civilisation contre la barbarie. En agissant ainsi, Capetown n'aura d'autre intention que celle de rendre hommage à un brave. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR.

Les courses de Verrie-Saumur auront lieu, cette année, le dimanche 22 juin.

L'hippodrome de Verrie est situé à 6 kilomètres de Saumur.

Cinq prix seront courus, savoir : Prix des Veneurs, 500 fr.; prix du château de Marson, un objet d'art; prix du Parc, 4,000 fr.; prix du Fagot, un objet d'art; prix de Verrie, 2,000 fr.

Nous publierons le programme détaillé.

LES COURSES DE LA REGION DE L'OUEST EN 1879.

Voici une liste de diverses localités de l'Ouest où les courses sont fixées pour l'année courante :

Angoulême, les 11 et 12 mai.
Nantes, le dimanche 18 mai.
Poitiers, le dimanche 8 juin.
Angers, les 15 et 17 juin.
Verrie-Saumur, le dimanche 22 juin.
Le Mans, le dimanche 6 juillet.
Saint-Jean-d'Angély, le 6 juillet.
Savenay, les 6 et 7 juillet.
Rochefort-sur-Mer, le 13 juillet.
La Roche-sur-Yon, les 20 et 21 juillet.
Saintes, les 27 et 28 juillet.
Luçon, le samedi 3 août.
Caen, le dimanche 4 août.
Saint-Maixent, le dimanche 10 août.
Guérande, le 10 août.
La Rochelle, le 15 août.
Deauville (Calvados), les 16 et 17 août.
Saint-Nazaire, le 17 août.
Les Sables-d'Olonne, le 18 août.
Redon, le dimanche 24 août.
Saumur, les dimanche 24 et mardi 26 août.

CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE SAUMUR.

La Chambre des notaires de l'arrondissement de Saumur vient de se constituer ainsi qu'il suit :

M^r LAUMONIER, notaire à Saumur, président.
M^r TAUREAU, notaire à Doué, syndic.
M^r BOURDAIS, notaire à Gennes, rapporteur.
M^r ROULLEAU, notaire à Fontevrault, secrétaire.
M^r GUERRET, notaire à Brain-sur-Allonnes, trésorier.
M^r BEAUCHÈNE, notaire à Ambillou, et M^r RENOU, notaire à Neuillé, membres.

Samedi, à trois heures, ont eu lieu à Paris, au Père-Lachaise, les obsèques de M^{me} David d'Angers. On remarquait dans le cortège MM. Henri Martin, Etienne Arago, Jules Simon, Scheurer-Kestner, le docteur Béclard, Pelouze, Hébert, Millet, Soitoux, presque tous les anciens élèves de l'atelier David, qui a formé non-seulement des sculpteurs, mais des peintres.

ANGERS. — Lundi, vers 11 heures 1/2, un incendie a éclaté rue du Temple, dans les ateliers de M. Raveneau, menuisier.

Les pompiers, immédiatement avertis, sont arrivés en toute vitesse, et aussi une partie des soldats de la garnison. Le colonel du 4^e régiment de cuirassiers et le commandant de la gendarmerie étaient sur les lieux.

Une chaîne a été organisée. A une heure et demie, les pompiers s'étaient rendus maîtres du feu.

Les ateliers ont été entièrement détruits. La maison voisine, appartenant à M. Neveu, entrepreneur en maçonnerie, a été en partie la proie des flammes. On a pu sauver le mobilier. (Etoile.)

Liré. — Encore un homme mort de la rage.

Le nommé Joseph Briant, âgé de 27 ans, cultivateur à Liré, arrondissement de Cholet, avait été mordu légèrement au nez, le 4 décembre, par son jeune chien, malade de-

puis quelques jours. Par précaution, mais sans y mettre assez d'empressement, il fut consulté par un médecin qui lui ordonna un remède plus ou moins efficace.

Quelques jours après, on était obligé d'abattre le chien, manifestement atteint d'hydrophobie.

Jeudi dernier, étant à travailler dans ses vignes, Briant se sentit subitement indisposé. Il rentra chez lui et se mit au lit, espérant que cette indisposition n'aurait pas de suite, et ne pensant plus à cet accident qui remontait à plus de quatre mois.

Le lendemain, au contraire, il se trouvait plus mal, et le surlendemain son état était devenu très-inquiétant.

Enfin le troisième jour, dimanche, des symptômes effrayants se manifestèrent tout à coup. Un tremblement extraordinaire agitait ses membres et l'écume lui venait à la bouche.

On prévint immédiatement deux médecins, mais il n'y avait plus rien à faire, hélas! depuis longtemps. Ceux-ci ne purent que constater qu'il était perdu.

En effet, le soir même, le malheureux expirait dans les plus atroces souffrances. (Patriote.)

Le conseil général d'Indre-et-Loire a voté, dans sa dernière séance, l'émission d'un emprunt de deux millions 500 mille francs pour la subvention départementale pour les chemins de fer de Port-de-Piles à Port-Boulet et Port-de-Piles à Preuilly. L'émission se fera par annuités de 500 mille francs à la fois, au taux de 4 1/2 pour 0/0, à des époques qui seront chaque année désignées à la session d'avril du conseil général.

La première émission aura lieu le 12 juillet 1879. Le premier remboursement commencera en 1884.

Tours. — L'emprunt de 200,000 fr. ouvert par la ville de Tours, hier matin, à neuf heures, était couvert intégralement à dix heures du matin.

Samedi, vers minuit, une rixe dont on ignore la cause quant à présent, a eu lieu entre plusieurs ouvriers et un militaire du 13^e chasseurs à pied. Au milieu de la lutte, deux ouvriers ont reçu chacun un coup de couteau ou de tranchet. L'un a été légèrement atteint derrière le cou; l'autre porte à la poitrine une blessure qui présente une certaine gravité.

L'auteur de ces blessures est supposé être un ouvrier cordonnier.

La police a commencé une enquête. (Journal d'Indre-et-Loire.)

Ces jours derniers, deux individus étaient partis ensemble de Fontevrault et s'étaient rendus à Tours. L'un d'eux avait une somme de 210 francs, qui lui a été soustraite par son camarade tandis qu'ils se trouvaient dans cette ville. L'auteur de ce vol a été arrêté. (Id.)

Samedi, le nommé Victor Pacaud, domestique chez M. Dubois d'Angers, propriétaire à la Trigallière, commune d'Ambillou, se rendait en voiture, à Tours, pour y acheter des provisions. En arrivant au haut de la Tranchée, son cheval s'emporta et entraîna avec violence la voiture, qui alla se heurter contre le support d'un reverbère. Par suite du choc, Pacaud fut jeté à terre. En tombant il se brisa la jambe droite et reçut une forte contusion à la poitrine.

Un jeune homme nommé Jules Boulet, qui se trouvait à côté de lui, dans la voiture, avait été également précipité sur le sol, mais il en a été heureusement quitte pour quelques contusions sans gravité.

Après avoir reçu les premiers soins de M. le docteur Herpin, Pacaud a été transporté à la communauté des Dames-Blanches. (Ibid.)

NANTES. — Samedi soir, à 8 heures et demie, un affreux accident est arrivé au passage à niveau situé en face la rue Jean-Jacques: le gardien municipal Lalouette, âgé de 44 ans, né à Rennes, s'yant eu l'imprudence de traverser la voie au moment du passage du train venant de Saint-Nazaire, a été renversé par la machine et traîné pendant un parcours de plus de quarante mètres. Quand on l'a relevé, le corps était littéralement coupé en deux. L'autopsie, faite à la Morgue, a constaté les blessures suivantes: Cuisse gauche broyée et séparée de la jambe. Jambe droite, pied broyé et séparé de la jambe. Bras gauche amputé au niveau

de l'épaule. Forte plaie contuse à la région temporale gauche.

Lalouette avait perdu récemment sa femme et laisse deux enfants en bas âge qui vont être admis à l'hospice Saint-Jacques.

Ce terrible accident n'est malheureusement pas le seul qui vienne démontrer l'insuffisance des chaînes pour protéger le public contre le danger des passages à niveau; aussi les compagnies de chemins de fer ne devraient-elles pas hésiter à y substituer des barrières, partout où la circulation est très-active. (Espérance du peuple.)

LAVAL. — Jeudi 4^{er} mai, dans l'après-midi, le vent a renversé l'un des obélisques du Pont-Neuf, à Laval, celui qui s'élevait à l'angle du pont et du quai Charles Toutain. Cette masse énorme s'est abattue en travers du Pont-Neuf, brisant un reverber et éventrant la colonne qui lui faisait pendant. Cette dernière a même été ébranlée par le choc et inclinée du côté de la Mayenne. Des ouvriers sont occupés à la consolider. L'obélisque abattu par le vent s'est brisé dans sa chute. Fort heureusement personne ne passait à ce moment sur le pont et il n'y a pas d'accident de personnes à déplorer.

CHATELLERAULT. — Mardi dernier, à midi, dit l'Echo de Châtellerault, le clairon des sapeurs-pompier sonnait l'alarme dans les rues de notre ville; un incendie, qui aurait pu devenir considérable, venait de se déclarer dans une maison située Grande-Rue-Châteauneuf et appartenant à M^{lle} Barroux.

Cette maison, qui a pour enseigne *Au Soleil-d'Or*, est occupée par les époux Barroux, restaurateurs. Le feu a pris naissance dans le grenier et on ne s'en est aperçu qu'au moment où les flammes sortaient à travers la charpente de la maison.

La pompe de la manufacture d'armes, qui se trouvait la plus à proximité du lieu de l'incendie, fut bientôt amenée, les gardarmes arrivèrent presque aussitôt avec leur capitaine, puis deux autres pompes de la ville accompagnées d'un grand nombre de pompiers, et enfin un détachement du 32^e régiment.

Grâce aux secours qui ne se firent pas attendre, à l'énergie de tout le monde, le feu, combattu sur tous les points, on s'en rendit maître très-prompement, et les pertes peuvent être estimées à environ 3,500 francs.

Indépendamment de la couverture de la maison, du plancher du grenier, il y a eu de brûlé du bois de chauffage, des outils, du linge, des liqueurs, du mobilier, etc.

Le maison voisine de celle incendiée, occupée par M. Fouret, a subi quelques dégâts que l'on pourrait estimer approximativement à plus de 100 francs.

Toutes les autorités civiles et militaires s'étaient rendues sur le lieu du sinistre.

Les causes de cet incendie sont complètement inconnues.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 4 mai 1879.

Versements de 125 déposants (17 nouveaux), 16,862 fr. 70 c.
Remboursements, 12,490 fr. 87 c.

Théâtre de Saumur.

DIRECTION CHAVANNES.

DIMANCHE 11 Mai 1879.

Une seule représentation extraordinaire par la Compagnie des Tournées Littéraires et Dramatiques (NOIROT, administrateur; DORNAY, directeur; DE PREIS, régisseur général).

M. ROSAMBEAU et M^{lle} MARIE LAURE, de la Porte-Saint-Martin; M. DUMORAIZE, ex-pensionnaire du Théâtre-Français; M. WALTER, de l'Odéon; M. SARRVIER, du Châtelet; M^{lle} CARINA, du Vaudeville; M^{lle} MONTIGAUD, de l'Ambigu.

Le grand succès du Théâtre-Français.

RU-Y-BLAS
Drame en 5 actes, de Victor Hugo.

Distribution: Ruy-Blas, M. Rosambeau; Don Salluste de Bazan, M. Dumoraize; Don César de Bazan, M. Walter; Don Guritan, M. Sarrvier; Santa-Cruz, comte de Camporeal, M. Rivière; Cavadenga, marquis del Basto, M. Manuel; Ubilla, comte d'Albe, M. Benoît; le laquis, M. Bilhaut; Dona Maria de Neubourg, M^{lle} Marie Laure; la duchesse d'Albuquerque, M^{lle} Montigaud; Casilda, M^{lle} Carina. — Les autres rôles par MM. Calmet, Fortin, Dartois et M^{lle} Deroux.

Costumes nouveaux, identiques à ceux du Théâtre-Français.

Bureaux à 8 h.; rideau à 8 h. 1/2.

PRIX DES PLACES ORDINAIRE.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,

rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Marché de Saumur du 3 mai.

Blé nouv. (l'ha.)	—	Huile chane.	50	—
Froment (l'ha.)	77	Huile de lin.	50	—
Halle, moy.	74	Graine tréfle	50	—
Seigle	75	— luzerne	50	—
Orge	65	Foin (dr. c.)	780	65
Avoine, bar.	50	Luzerne	780	60
Fèves	75	Paille	780	38
Pois blancs	80	Amandes	50	—
— rouges	80	Cire jaune	50	190
Graine de lin	70	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Farine, culas	157	— qualité (52 k. 500)	—	—
Chenevis	50	3 ^e	—	—
Huile de noix	50	2 ^e	—	—

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1877, 1 ^{re} qualité	à 100
Id., 1877, 2 ^e id.	à 70
Ordin., envir. de Saumur 1877, 1 ^{re} id.	à 85
Id., 1877, 2 ^e id.	à 65
Saint-Léger et environs 1877, 1 ^{re} id.	à 65
Id., 1877, 2 ^e id.	à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1877, 1 ^{re} id.	à 60
Id., 1877, 2 ^e id.	à 55
La Vienne, 1877, 1 ^{re} id.	à 45
ROUGE (2 hect. 30).	
Souzay et environs, 1877	à 110
Id., 1879	à 170
Champigny, 1878	à 110
Id., 1877	à 110
Id., 1877	à 110
Varrains, 1877	à 100
Varrains, 1878	à 100
Bourgueil, 1878	à 115
Id., 1877	à 100
Id., 1877	à 100
Id., 1877	à 100
Restigné 1878	à 100
Id., 1877	à 100
Chinon, 1878	à 95
Id., 1877	à 88
Id., 1877	à 90
Id., 1877	à 85

Faits divers.

Un nommé C... résidant à Londres, a fait insérer dans plusieurs journaux du Midi et de l'Ouest de la France des annonces dans lesquelles il offre des salaires très-élevés aux vigneron qui consentiraient à s'établir dans une colonie anglaise d'Afrique. Il demande aux personnes qui répondent à ces annonces l'envoi d'une certaine somme pour frais de commission et d'enregistrement des pièces.

Il résulte des renseignements recueillis par la police anglaise que l'individu dont il s'agit abuse de la crédulité de ses correspondants.

En conséquence, on croit devoir signaler comme mensongères les promesses à l'aide desquelles cet escroc cherche à dupes les cultivateurs.

Le concours régional qui s'est ouvert dimanche à Agen pour les départements du Sud-Ouest a failli être supprimé par une puissance avec laquelle on n'avait nullement compté. La Garonne, ce fleuve capricieux, bienfaisant et terrible tout à la fois, est sortie jeudi de son lit, et ses flots sont venus baigner, sur les promenades du Gravier, les élégantes constructions élevées à grands frais pour abriter les objets qui composent cette grande exhibition.

On a craint un moment que les eaux n'atteignissent la hauteur des grandes crues (de 11 à 12 mètres) et ne balayassent comme un fétu de paille l'immense palais de planches élevé aux arts et à l'agriculture. On en a été heureusement quitte pour la peur, après s'être élevée à la hauteur moyenne de 6 mètres 50, la Garonne est rentrée dans son lit paisiblement comme c'est son habitude.

COMMENT ON ÉCRIT L'HISTOIRE.

Un jeune étranger de l'hôtel Continental, ayant lu dans les journaux que le nombre des grévistes va toujours en augmentant, écrivait hier à ses parents:

« Le nouveau Président de la République paraît être très-simé des Français. Le nombre de ses partisans augmente tous les jours. »

Les journaux de Bordeaux annoncent que le fameux domaine de Château-Margaux, qui appartenait à la famille Aguado, a été vendu à M. Pillet Will, banquier à Paris, moyennant la somme de 5 millions.

Dimanche dernier, à cinq et à sept heures du matin, deux légères secousses de tremblement de terre ont été ressenties à

Florence. Un tremblement de terre s'est manifesté aussi à Marradi. Dans la nuit du 25 avril, on a ressenti quatre secousses peu violentes; le lendemain on en a éprouvé plusieurs autres, mais heureusement très-légères.

Dans la nuit du 27, les secousses se sont répétées en plus grand nombre et avec plus d'intensité. Elles ont continué à se faire sentir par intervalles pendant toute la journée. Le 27 avril, à cinq heures six minutes trente-cinq secondes du matin, une forte secousse a été ressentie à Bologne. Elle a été suivie d'une légère ondulation dans le sens sud-est nord-ouest.

Une correspondance de Tauris nous apporte des détails sur un épouvantable tremblement de terre qui vient d'avoir lieu en Perse. Le 22 mars, dans l'après-midi, les premières secousses ont été ressenties à Tauris, à Zandjan et à Mianeh. C'est aux environs de cette dernière ville que le phénomène a été le plus violent. Il a duré avec plus ou moins d'intensité jusqu'au 2 avril.

Voici l'état des pertes et des morts constatées officiellement: vingt et un villages ont été complètement détruits, cinquante-quatre ont été endommagés, neuf cent vingt-deux personnes ont été tuées, ainsi que deux mille six cent soixante moutons, mille cent vingt-cinq bœufs, cent vingt-quatre chevaux et cinquante-cinq chameaux. Le centre du tremblement de terre était la montagne de Bousgouche.

Nattes et chapeaux. — Les quelques rayons de soleil qui sont venus prouver la semaine dernière aux Parisiens que nous étions au printemps nous ont valu l'apparition sur la tête des femmes de nouveaux chapeaux de paille — mais quels chapeaux! — de véritables corbeilles renversées formant abat-jour par devant et tuyau gigantesque par derrière, le tout garni de plumes et de fleurs.

Vraiment, on devrait bien pétitionner auprès des modistes en renom pour les prier d'arrêter l'humour progressant dont elles sont saisies à l'encontre des coiffures féminines.

Où ira-t-on si les passes des chapeaux continuent à s'allonger? La première passe fut un cornet, la seconde une ophiolide; encore un peu de temps, et trois ou quatre femmes à la file l'une de l'autre sur le trottoir produiront l'effet d'un tuyau portant le gaz. Aujourd'hui, déjà, si une femme a un petit visage, entre la profondeur de son chapeau et la profusion de fleurs dont il est orné, on ne voit plus que le bout de son nez.

La mode veut que sous ces chapeaux invraisemblables on porte les cheveux ondulés et, pour cela faire, il y a une petite recette intime qui évite le secours d'un coiffeur. Toutes les femmes savent comment se fait une natte en trois: cette natte, on la compose, cette fois, de deux mèches de cheveux et d'une ganse un peu forte. Quand la natte est faite, on tient la ganse aussi tendue que possible et on remonte dessus, jusque sur le front, les deux mèches de cheveux qui, ainsi refoulées, prennent sans fer chaud le pli que vous désirez.

Dernières Nouvelles.

Le bruit courait hier, à la fin de la Bourse, dit l'Union, de la démission de M. Léon Say et de son remplacement par M. Brisson, président de la commission du budget.

Nous reproduisons ce bruit sous toutes réserves, comme un simple écho des rumeurs et des préoccupations de la Bourse.

La grève de Lourches continue et durera probablement quelques jours encore, les ouvriers ayant touché dimanche leur paie arriérée. L'ordre y a été assuré, dès le début, par la courageuse conduite de la gendarmerie et du commissaire de police de Denain.

Dans les concessions de la Compagnie d'Anzin, tout est calme, à Denain en particulier. Il n'en est pas de même à Lescarpe. Le bruit court que les ouvriers de cette concession pourraient bien se mettre en grève aujourd'hui mardi.

La grève des maçons de Lyon continue. Les patrons persistent à refuser l'augmentation demandée. Les ouvriers quittent de plus en plus la ville et vont chercher de l'ouvrage au dehors.

A Vienne (Isère), les ouvriers drapiers demandent que les nouveaux tarifs ne soient

appliqués que dans trois mois, pendant lequel temps ces tarifs seront étudiés et vérifiés.

Le calme est toujours complet, mais les chances de conciliation sont loin d'être augmentées.

D'après les dernières dépêches, la crise ouvrière, à Lyon, prendrait des proportions inquiétantes.

L'Internationale n'est point étrangère aux grèves qui se manifestent dans la vallée du Rhône.

On a la certitude que cette société a fait distribuer de l'argent aux principaux meneurs de la grève.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies) gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdités, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, atteintes, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après les abus de faiblesse, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry ».

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures:

Cure N° 76,448: Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATRE, musicien au 63^e de ligne, Verdun. — DARTRES, M. G. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans) toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalescière. — N° 49,311: M^{lle} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,935: Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVIN RUFF, propriétaire. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRÉTAULT-DÉLAGRÉE. — Bauge, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M^{lle} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMERY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie}, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MAI 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	79 40			Crédit Foncier colonial	380			Canal de Suez	735		8 75
3 % amortissable	81 50			Crédit Foncier, act. 500 f.	770	10		Crédit Mobilier esp.	995	7 50	
4 1/2 %	110 50			Obligations foncières 1877	577			Société autrichienne	577 50		5
5 %	118 85			Sec. gén. de Crédit industriel et commercial	678 75	1 25		OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	515			Crédit Mobilier	485	5		Orléans	370		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	215			Crédit foncier d'Autriche	653			Paris-Lyon-Méditerranée	370		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510 50			Est	730	2 50		Nord	378 50		
1865, 4 %	532 40			Paris-Lyon-Méditerranée	1170			Ouest	377		
1869, 3 %	410			Midi	875			Midi	370		
1871, 3 %	406 50			Nord	1490			Paris (Grande Ceinture)	372 50		
1875, 4 %	519			Orléans	1183 75	1 25		Paris-Bourbonnais	376 50		
1876, 4 %	511			Ouest	765 25	3 75		Canal de Suez	560		
Banque de France	3030			Compagnie parisienne du Gaz	1280						
Comptoir d'escompte	800			C. gén. Transatlantique	563 50	2 50					
Crédit agricole	430										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
 (Service d'hiver, 9 décembre)
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
 6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
 8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.
 1 — 23 — — — — — soir, omnibus-mixte.
 4 — 10 — — — — — soir, express.
 7 — 15 — — — — — omnibus.
 10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers), omnibus-mixte.
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
 8 — 21 — — — — — omnibus.
 9 — 40 — — — — — omnibus-mixte.
 12 — 40 — — — — — soir, express.
 4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
 10 — 28 — — — — — omnibus-mixte.
 Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 50.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour HOMMES, JEUNES GENS et ENFANTS

SAISON D'ÉTÉ 1879

A LA BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR

GRANDE MISE EN VENTE DE NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Par suite de l'extension toujours croissante de ses affaires, la MAISON DE LA BELLE JARDINIÈRE vient de créer deux nouveaux magasins au premier, l'un affecté au rayon de vêtements noirs et l'autre aux rayons de costumes enfants et jeunes gens. Cette maison se recommande par le choix et le grand assortiment de ses vêtements, qui sont irréprochables sous le rapport de l'élégance, de la solidité et surtout du bon marché.

VÊTEMENTS SUR MESURE FAITS A PARIS

Étude de M^e RENOÛ, notaire à Neuillé.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE PROPRIÉTÉ

Située au Houz, commune de Neuillé, sur la route de Saumur à Vernantes.

Bâtiments de maître et de fermier, terre plantée d'arbres à fruits, plantation d'asperges, contenant environ 2 hectares 75 ares.

S'adresser à M^e RENOÛ, notaire à Neuillé. (223)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

JOLIE MAISON

AVEC JARDIN

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Impasse de la Maréchalerie.

S'adresser à M^{lle} CLÉMENTINE, 11, rue du Pavillon. (226)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE TRÈS-BELLE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 4,

Actuellement occupée par M^e Le Ray, avoué.

S'adresser, pour la visiter, soit à M^e LE RAY, qui l'habite, soit à M. REDOUTIER, propriétaire, rue de Bordeaux. (117)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

BELLE MAISON

Rue d'Orléans, 73, à Saumur.

Cette maison comprend : salle à manger, salon, cuisine, plusieurs chambres à coucher, à feu, au premier et au deuxième étages, cabinets de toilette, greniers sur le tout;

Cour, écurie, remise, pompe et caves.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'inondation,

Rue de l'Hôtel-Dieu, n° 4.

S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

A VENDRE

VINS VIEUX ET NOUVEAUX

Rouges et blancs,

Provenant de la Tour-de-Ménive.

S'adresser à M. MOREAU-BARIER, propriétaire, 13, rue de l'Ancienne-Messagerie, Saumur. (94)

UN MÉNAGE demande une place : l'homme comme jardinier et la femme comme cuisinière et s'occupant de la basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

VIN DE PROPRIÉTAIRE

Garanti PUR et NATUREL

Rendu FRANCO de tous frais jusqu'à destination. Prix, selon qualité et distance, à partir de 60 francs les 225 litres. CONTENANCE GARANTIE. Demander tarifs pour chaque gare et renseignements à M^{me} Veuve HYP. THOMAS, propriétaire à Béziers (Hérault).



Le Propagateur des Assurances
 Agriculture, Industrie, Finance, Cours d'Actions d'Assurances,

PARAISANT DEUX FOIS PAR MOIS.
 Provisoirement 12, rue Duphot, Paris.
 Prix de l'abonnement, 5 fr. 80 par an.

Ce journal, le meilleur marché de ceux traitant la même matière, est indispensable aux agents d'assurances, aux actionnaires de compagnies, aux officiers ministériels et au public assuré.

La direction se charge de l'achat et de la vente des actions de Compagnies d'assurances.

On désire acheter des actions Abeille (vie, incend., grêle), Sécurité et Confiance (accid.), Nord, Midi, Patrie, Union générale du Nord (incend.), Caisse générale des Familles, Confiance et Soleil (vie). (131)

Hernies, Prolapsus et Maladies de la Vessie.

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont radicalement guéries par la Neptumide Rouillé (Extrait de plantes marines).—Renseignements gratuits, en écrivant à M. ROUILLE, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée). (133)

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.
 Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

SOUFRE SPÉCIAL POUR LA VIGNE

S'adresser à M. RAOUL FEIGNOUX, DROGUISTE à SAUMUR

Rue de la Tonnelle, n° 27 (ancienne maison A. PIE)

DÉPOSITAIRE DES PREMIÈRES MARQUES.



LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 25, rue de Lille, Paris.

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION

DEUXIÈME ÉDITION

- | | |
|---|--|
| COMPRENANT | COMPRENANT |
| 1° Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures; | 1° Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme la première édition; |
| 2° Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures. | 2° Chaque mois, la double planche de Patrons; |
| | 3° Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, colorée et imprimée sur papier de luxe. |

UN AN : 14 FR. — SIX MOIS : 7 FR. — TROIS MOIS : 3 FR. 50.
 UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR. 50. — TROIS MOIS : 7 FR.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Parisiennes, 25, rue de Lille, à Paris.

Saumur, imprimerie de P. GODET.